EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ TENUE LE 1ER JUIN 2020 À 19H00 PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 151 RUE SAINT-JOSEPH À SAINTE-FÉLICITÉ FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ANDREW TURCOTTE, MAIRE.

SONT PRÉSENTS : MONSIEUR ANDREW TURCOTTE, MAIRE

MADAME SANDRA BÉRUBÉ, CONSEILLÈRE

MONSIEUR ÉRIC NORMAND, CONSEILLER

MADAME DIANE MARCEAU, CONSEILLÈRE

MADAME TITA ST-GELAIS, CONSEILLÈRE

MONSIEUR BERNARD HARRISSON, CONSEILLER

MONSIEUR FIDÉLIO SIMARD, CONSEILLER

Monsieur Yves Chassé agit à titre de secrétaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-06-10**

**DÉPÔT ET PRÉSENTATION-RAPPORT DU MAIRE-FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019**

En vertu de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, Monsieur le maire Andrew Turcotte fait rapport des faits saillants du rapport financier 2019;

Revenus :

° Taxes : 876,161$

° Compensations tenant lieu de taxes : 15,462$

° Transferts : 347,201$

° Services rendus : 17,208$

° Imposition de droits : 13,968$

° Autres revenus d’intérêts : 11,286$

° Autres revenus : 60,722$

Total des revenus : 1,342,008$

Dépenses :

° Administration générale : 246,789$

° Sécurité publique : 219,051$

° Transport : 363,957$

° Hygiène du milieu : 355,573$

° Santé et bien-être : 8,196$

° Aménagement, urbanisme et développement : 60,454$

° Loisirs et culture : 135,174$

° Frais de financement : 8,187$

Total des dépenses : 1,397,381$

Affectations : (253$)

L’exercice financier 2019 s’est soldé par un déficit de 55,626$.

Surplus non affecté au 31-12-2019 : 105,885$

Surplus réservé au 31-12-2019 : 160,000$

Fonds roulement au 31-12-2019 : 16,500$

Fonds TPI au 31-12-2019 : 6,154$

Fonds carrières et sablières au 31-12-2019 : 16,140$

Fonds parcs et terrains de jeux au 31-12-2019 : 2,434$

Outre le maintient des opérations régulières de la municipalité, l’exercice financier a été marqué par :

° L’acquisition d’équipements électroniques pour les débordements pour le traitement des eaux usées au montant de 8,447.04$;

° L’acquisition d’une 2e pompe pour la station de pompage de traitement des eaux usées au montant de 27,191.59$;

° Réfection de trois (3) ponceaux au montant de 135,024.48$;

° Rapiéçage de la surface de la Route de la Longue Pointe au montant de 61,201.09$;

° Travaux d’asphaltage au montant de 92,810.35$;

° Remplacement de la conduite d’eau et d’égoût sanitaire dans le centre du village au montant de 461,900.57$;

° Remplacement d’une porte d’entrée au Centre communautaire au montant de 3,724.89$;

° Acquisition de terrain pour le dossier de mise aux normes de l’eau potable au montant de 27,121.00$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° DE prendre acte de fait du dépôt et présentation du rapport du maire sur les faits saillants pour l’exercice financier 2019.

ANDREW TURCOTTE

MAIRE